



Changement de groupe Mise à jour des données

NOM	
Prénom	
Adresse	
Mail	
Date de naissance	
Représentant légal	
Nos en cas d'urgence	
Groupe <i>entourez ce qui convient</i>	Parents-enfant, enfantines(1-2H), poussins(3-4H), minis (5-7H), grands(8-11H), agrès, actives/actifs(dès sortie école), adultes
Les bonnes pratiques	
☺ Le gymnaste peut participer à 3 leçons avant de s'engager dans la société.	
☺ Par son adhésion, le gymnaste s'engage à suivre de manière suivie les leçons de gymnastique.	
☺ Si cela n'est pas possible, il prévient sa/son monitrice/moniteur de son absence.	
☹ Les démissions doivent être faite par écrit avant le 15 décembre pour l'année suivante, sans cela la cotisation est due.	
☺ Chaque gymnaste doit avoir sa propre assurance accident. La société a une assurance qui couvrent les frais non pris en charge, pour plus de détails, merci de contacter la présidente.	
Ce formulaire est à remettre à la secretaire ou au moniteur du cours concerné.	
Merci	